

# LA LETTRE DU MAIRE

N° 6 du 15.12.2024

Les évènements de l'année...

## La Flamme de la Nation



**Le baptême de notre école en hommage à Martin RAVEL précurseur de la truffe à Montagnac.**



**Cher(e)s, administré(e)s,**

**Permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vœux de santé et de bonheur, avec une pensée toute particulière pour les personnes en difficultés et qui souffrent face à la maladie ; et j'ai particulièrement cette année, une pensée pour les personnes et les amis qui nous ont quittés. Ensemble pensons à eux !**

**L'important dans nos petites communes est de conserver un lien fort entre nous. Ce lien entretenu par le magnifique travail de nos associations est primordial, et reste un élément essentiel dans un monde où la violence bouleverse nos existences.**

**Aujourd'hui, l'individualisme se développe ; l'égoïsme contraire de l'altruisme, dénué de toute forme de respect, est l'ennemi du vivre ensemble. Et comme dans toute communauté qui se respecte, nous avons quelques-uns de ces personnages dans notre village : « Des cris, des insultes, des incivilités de toutes sortes et de toutes natures», il y en a assez !**

**Restons tranquilles ! Le monde est en folie et règle des problèmes « d'ego et de pouvoir » par la guerre. Le 11 novembre 2024, la Flamme de la Nation est arrivée chez nous et déposée au Monument aux Morts en présence des enfants.**

**« Le symbole de la Flamme sous l'Arc de Triomphe : afin d'éviter que le tombeau du Soldat inconnu ne sombre dans l'oubli, le journaliste Gabriel Boissy suggère en 1923 qu'une Flamme du Souvenir veille nuit et jour sur la tombe sacrée. Le 11 novembre 1923, la Flamme est allumée par André Maginot, alors ministre de la Guerre. Depuis cette date, la Flamme ne s'est jamais éteinte et chaque soir, à 18h30 sous l'Arc de Triomphe, une cérémonie solennelle de ravivage y est organisée ».**

**Les discours successifs ont évoqué les épisodes sanglants de la Grande Guerre, mais aussi de toutes les guerres. Moi, je n'ai retenu qu'une phrase : « Ils sont morts pour que nous soyons libres aujourd'hui » Que chacun médite en toute conscience...**



**La vie dans notre commune :**

**Le budget de la commune est bien équilibré mais pas extensible, et il devient de plus en plus difficile d'obtenir les aides nécessaires afin d'honorer la réalisation des investissements engagés. L'Etat revoit à la baisse les dotations (recettes) ; la suppression de la taxe d'habitation ne prévoit pas une compensation de même valeur. Il se désengage de certaines de ses missions et crée de nouvelles charges pour les communes. Mais malgré ces difficultés, cette année encore, nous avons tenu notre promesse de ne pas augmenter les impôts. Il en sera de même pour 2025.**

**Evidemment le budget de fonctionnement augmente : (l'énergie, l'augmentation des salaires, l'augmentation de tous nos fournisseurs face à l'inflation... malgré ces obstacles, notre budget reste équilibré et nous pouvons fonctionner normalement en prenant quelques précautions : économie de l'énergie (essence, électricité dans tous les bâtiments communaux), subventions, cérémonies (2025)...**

**Nous devons malgré tout continuer d'entretenir et rénover notre patrimoine. Je fais allusion à l'Eglise Saint-Pierre-Aux-Liens qui j'espère sera terminée en cours d'année 2025.**

**Rénovation également pour notre petit cimetière en terrain commun. Les investigations sont en cours ; car nous devons un profond respect à nos chers disparus et actuellement l'ancien cimetière est en état d'abandon manifeste.**

**La voirie communale et le photovoltaïque font également partie du plan d'investissement pour 2025.**

L'école cette année encore a vu son équipement numérique remis à niveau, pour que nos enfants travaillent dans les meilleures conditions. La subvention de fonctionnement allouée à l'école est augmentée (inflation oblige), les clôtures ont été refaites et un visiophone sera installé pour la sécurité des enfants. J'en profite pour remercier nos enseignants en RPI pour leur dévouement et la qualité de l'enseignement qu'ils donnent à nos enfants.

Remerciements bien mérités à tous les acteurs de la vie municipale qui contribuent au bon fonctionnement de notre village : les associations et leurs bénévoles, les commerçants, sans oublier le dernier arrivé, je parle de notre épicier, désormais membre à part entière de notre village. Sans vous rien ne serait possible. Cependant, il est important que vous sachiez que la Mairie participe financièrement aux animations et aux projets de nos associations : la commune a ainsi aidé à la réalisation du Concert Almeras, a offert le sapin magnifiquement décoré par l'Oppidum ; de même que, en partenariat avec l'association Sur les Chemins de la Rabasse et du Patrimoine, nous avons enfin baptisé notre petite école au nom de Martin RAVEL, collaborons aussi avec l'association à la sortie d'un livre sur l'histoire de notre village et à la production du concert avec le groupe VEIREN BEN qui aura lieu dans notre petite église le 04 janvier 2025 (voir affiche). Ensemble, nous préparons également la Saint-Antoine.

Merci aux pompiers, à la gendarmerie et à tous les auxiliaires médicaux, qui veillent au quotidien sur notre santé et notre sécurité.

Merci aux acteurs de la communauté d'agglomération qui nous apportent leur soutien et leur expertise dans tous nos projets communaux.

Et puis, un mot pour nos agents municipaux qui chaque jour entretiennent nos villages, s'occupent de nos enfants et vous reçoivent chaque jour avec gentillesse à la Mairie.

Je terminerai par ce que j'appelle une aventure, enfin, au bout de presque 10 ans maintenant, la réouverture de la RD111 appelée chez nous, soyons chauvins, « la route d'Allemagne ».

Et puis, depuis le 13 septembre dernier, l'installation des cours JUDO-CROSSTRAINING à la salle polyvalente le vendredi à partir de 17h00, dispensés par Monsieur Yacine GHEDIRI ceinture noire 4ème Dan, diplômé d'état : inscription au 0652352996. Monsieur GHEDIRI, en accord avec notre instituteur, interviendra également dans le cadre scolaire cette année.

Voilà, bien sûr que tout n'est pas parfait et que tout ne se passe pas toujours comme on le voudrait. Mais je m'efforce chaque jour de vous donner le cadre de vie attractif que vous méritez ; je ne peux pas le faire tout seul, alors ensemble, faisons de notre village, un village solidaire, humain, respectueux où il fait bon vivre.

Je vous présente à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux pour l'année 2025.

Le Maire François GRECO

#### **RAPPEL DES FESTIVITES :**

- La Saint-Antoine : le 19 janvier 2025.
- Concert avec le groupe VEIRENBEN : le 04.01.2025 (Eglise -entrée gratuite).
- Galette des rois aux aînés : le 26.01.2025.

## REALISATIONS 2024

### VOIRIE :

- Avenue de Verdun coté gauche,
- Rue Aristipe, chemin du Peyron,
- Place de l'Horloge et place des Transhumants (travaux d' assainissement),
- RD 111 (route d'Allemagne),
- Bassin de rétention chemin du vallon et réfection chaussée (partie 1),
- Entretien chemin d'exploitation, et voirie communale extérieure.

### TRAVAUX ET REALISATIONS DIVERSES :

- Signalisation routière horizontale dans les deux villages,
- Entretien et déplacement de certains postes d'incendie dans les deux villages,
- Adressage dans les deux villages,
- Pose de supports pour panneaux directionnels (sous forme d'arceaux) à Montpezat,
- Mise en sécurité de l'école par la réfection des clôtures, du portail et pose d'un vidéophone,
- Abattage de certains arbres devenus dangereux et élagage naturel pour les autres,
- Avancement des travaux de l'église Saint-Pierre-aux-Liens,
- Achat d'un immeuble place de l'Horloge (projet de logements sociaux ou salle de sports selon subventions accordées),
- Changement des luminaires à Montpezat,
- Réfection escalier rue des Punis à Montpezat.

## PROJETS 2025

### PROJETS PLANIFIES :

- Place de l'Horloge (goudronnage et création de parkings),
- Déplacement des toilettes publiques,
- Bassin de rétention chemin du vallon et réfection chaussée (partie 2),
- Démolition bâtisse du stade et aménagement d' une aire de retournement du car scolaire,
- Pose de supports pour panneaux directionnels (sous forme d'arceaux) à Montagnac,
- Réfection des rues du Pont, et Saint-Marc,
- Mise en place du programme SPORT SANTE à la salle polyvalente (à partir de 60 ans et +),
- Commencement de la procédure administrative pour la réfection du cimetière en terrain commun,
- Eglise Saint-Pierre-aux-Liens (fin et inauguration),
- Reprise du dossier de la réfection de l'église Saint-Julien à Montpezat (église classée),
- Projet photovoltaïque sous forme d'ombrières sur Montagnac. (Economie d'énergie conséquente sur les parties communes du village : rues, bâtiments communaux etc...),
- Installation de bornes électriques sur Montpezat (affluence touristique),
- Démarrage chantier logement du Bt. Bleu bâtiment face à l'épicerie - Pce de l'Horloge - subvention déposée).

